



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E57473

VALABLE JUSQU'AU 02/12/2023

ÉDITÉ LE 16/12/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1856  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 15/11/2007  
318 200

Raison sociale : PATEU ET ROBERT

26, RUE ALBERT THOMAS  
Z.I. TREPILLOT  
25000 BESANCON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BESANCON B379621774 379621774

Téléphone : 03 81 54 57 57

Fax : 03 81 47 05 79

Siret : 379 621 774 00031

Portable :

Code NACE : 4399C

Site Internet : www.pateu-et-robert.com

Numéro caisse de congés payés : 21014W 02

E-mail : pateu-et-robert@vinci-construction.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

SMA SA 424010k7712592/45153

DUMEL ALAIN PRÉSIDENT / GARNIER BENOIT DIRECTEUR

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 424010K774051.000/2.037179

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Effectif moyen : 90

Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	08/10/2020
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	17/09/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON  
ESPACE VALENTIN EST  
VALPARC  
10, RUE DE FRANCHE COMTE  
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.